Eco-exemplarité des évènements festifs (volet Déchet)

Cc de la Thiérache Sambre et Oise

Auteur :

469 Rue Sadi-carnot
la Maladrerie
2120 Guise
Voir le site internet
Damien Cedro
om.aumale@orange.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Les associations au sein de la Communauté de Communes sont très actives et organisent régulièrement des évènements festifs (repas, concours, balades, brocantes...). Cependant, à l'heure actuelle, rien n'a été organisé pour promouvoir l'éco-exemplarité de ce type de manifestations.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Au niveau des déchets, il s'agirait de fournir aux associations organisatrices de fête des moyens de **pratiquer le tri sélectif**. Concrètement, il s'agirait de **mettre à disposition systématiquement des collecteurs appropriés** que ce soit pour le papier, le carton, le plastique, le verre etc.

De même, il s'agira, dans un objectif de prévention des déchets, de trouver divers moyens pour **réduire la production de déchets à la source** via la vaisselle réutilisable (assiettes, gobelets etc.) voire la promotion du compostage.

Une sensibilisation des organisateurs d'évènements sera elle aussi nécessaire.

A noter que cette action ne sera pas limitée aux simples déchets mais s'élargira aux autres problématiques environnementales (énergie, eau, transport, etc.). Cette fiche se concentra toutefois sur l'impact de l'action en matière de déchets.

Résultats quantitatifs

250 gobelets et 200 assiettes réutilisables ont été achetées pour remplacer la vaisselle en carton ou en plastique. Ils ont été utilisés lors de 4 fêtes intercommunes, 4 fêtes communales, 3 pots d'honneur et 10 goûters scolaires.

Cependant, une centaine de gobelets ont été perdus au fur et à mesure des différentes manifestations.

Résultats qualitatifs

Les produits avec le moins d'emballages possibles (tartes et gâteaux à découper, grande contenance pour les boissons) ont été privilégiées pour toutes les manifestations organisées par la Communauté de Communes de

2010 à 2013. De même, le tri a à chaque fois été instauré bien qu'il reste difficile à faire respecter dans ces circonstances.

Malheureusement, aucune réunion avec l'ensemble des associations n'a encore été organisée.

MISE EN OEUVRE

Planning

24 juillet 2011 : 1ère utilisation des gobelets réutilisables lors de la fête intercommunale 2011

Avril 2012 : Présentation du concept d'éco-exemplarité aux associations et élus dans le cadre des réunions d'organisation de la fête intercommunale 2012. Seules les associations participant à l'évènement étaient présentes.

20 mai 2012 : 1ère utilisation des assiettes réutilisables lors de la fête intercommunale 2012

Moyens humains

5% ETP Chargé de mission « COT Déchets »

5% ETP service civique communication (de mars à septembre 2011)

Moyens financiers

- 250 Gobelets réutilisables : 222,04€ TTC
- 200 Assiettes réutilisables : 274,12€ TTC

Moyens techniques

- Supports de communication,
- Matériel pour collecter séparément les différents déchets
- Achat de gobelets réutilisables

Partenaires mobilisés

- Communes
- Associations organisatrices d'évènements
- CPIE Vallée de Somme

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Pour les gobelets et les assiettes réutilisables, l'important est de prévoir un motif neutre qui durera dans le temps. Il faut ainsi éviter les dates, la mention d'évènements spécifiques etc.

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

Pour les gobelets réutilisables, il est important de prévoir des cautions. En effet, pendant quelques temps, la CCTA a fait le choix de ne pas en proposer et ne perdait qu'une dizaine de gobelets au maximum. Toutefois, une manifestation a suffit pour perdre 70 gobelets, récupérés en majorité par un petit groupe de personnes.

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | PREVENTION DES DECHETS | CENTRE DE TRI | MENAGE | ASSOCIATIONS | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Juillet 2013
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Aline BLIN
aline.blin@ademe.fr
Direction régionale Hauts-De-France